

AVIS PUBLIC

D'APPEL D'OFFRES GT2014-04

Travaux d'aménagement des bassins de rétention, éclairage et profilage au parc des Éperviers



La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des travaux d'aménagement des bassins de rétention, éclairage et profilage au parc des Éperviers.

DOCUMENTS

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer, à compter du 10 février 2014, les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.ca. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

CONDITIONS

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et sous-contractants qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement du SÉAO sont admis à soumissionner.

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Le soumissionnaire devra obligatoirement compléter et signer la déclaration du soumissionnaire contenue aux documents d'appel d'offres, à défaut de quoi sa soumission sera rejetée. Les soumissions seront remises en 3 exemplaires complets dans une enveloppe scellée portant mention: **APPEL D'OFFRES GT2014-04 (061-50095-03) « Travaux d'aménagement des bassins de rétention, éclairage et profilage au parc Des Éperviers »**, au bureau de l'Hôtel de Ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, J7V 8P4, avant **11h, le 6 mars 2014** et seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après 11h.

Le présent appel d'offres est régi par les accords conformément aux règles édictées en matière d'appel d'offres.

ADJUDICATION

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer par écrit à WSP Canada Inc., 2525, boul. Daniel-Johnson, bureau 525, Laval (Québec) H7T 1S9 à l'attention de M. Sébastien Péladeau Tremblay, ing.

DONNÉ à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 7 février 2014.

Jeanne Briand, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jeanne Briand, greffière, certifie par la présente que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à l'Hôtel de Ville, le 7 février 2014 et en le publiant dans le journal L'Étoile du mercredi 12 février 2014.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 7 FÉVRIER 2014.

Jeanne Briand, greffière
/vc